

FEMMES ÉLUES : D'AUTRES VALEURS AU BÉNÉFICE DE LA DÉMOCRATIE

Brulocalis a choisi de dédier le dossier spécial de ce Trait d'Union 135 au débat thématique de notre assemblée générale, le 21 juin dernier, dont le sujet portait sur : « Les femmes en politique : un état de la question à l'aube des prochaines élections de 2024 ». Nous avons invité différentes intervenantes (uniquement féminines par la force des choses, puisqu'il y a encore peu d'hommes experts sur ces matières) pour participer à cette table ronde, modérée par Joyce Azar, journaliste chroniqueuse à la RTBF et rédactrice en chef de *DaarDaar* :

- **Clémence Deswert, doctorante en science politique / aspirante FNRS au Centre d'étude de la vie politique (Cevipol) de l'ULB ;**
- **Meron Knikman, Présidente du Vrouwenraad ;**
- **Jaimie Just, Conseillère – Égalité et Diversité au Conseil des Communes & Régions d'Europe (CCRE) ;**
- **Laetitia Martinez, Conseillère municipale à la ville du Creusot (France), Vice-présidente de la Région bourgogne-Franche-Comté, membre du réseau *Élues Locales*.**

Nous reprenons dans ce dossier une partie des questions abordées lors de cet échange, et approfondissons certains points qui nous semblent d'intérêt pour les pouvoirs locaux bruxellois. En effet, bien que la représentation des femmes en politique en Belgique soit plutôt élevée par rapport à d'autres pays européens, on s'aperçoit que nombre d'entre elles décrochent relativement vite de la vie politique. Pourquoi ? Quels sont les principaux freins et obstacles qu'elles rencontrent en politique ? Quelles peuvent être les mesures à prendre ou les pistes de solutions ? Voici des éléments de réponse à travers une série d'articles, suivis par les interviews masculine et féminine du président de Brulocalis et bourgmestre de Watermael-Boitsfort, Olivier Deleuze, et de la présidente du CPAS de Schaerbeek, Sophie Querton.



> De gauche à droite : Joyce Azar, Clémence Deswert, Jaimie Just et Meron Knikman (Laetitia Martinez étant présente en visioconférence).

> Céline Mercier, Responsable du service INFOCOM chez Brulocalis

LA REPRÉSENTATION DES FEMMES EN POLITIQUE : SITUATION EN BELGIQUE, À BRUXELLES, ET EN EUROPE

La question de la représentation des femmes en politique dépasse largement les frontières de notre pays. Si la Belgique peut se vanter d'être relativement en avance sur bon nombre de pays européens, force est de constater que des écueils persistent et que cette question n'est pas encore définitivement réglée.



> La Belgique fut le premier pays au monde à instaurer des quotas.

LE PREMIER PAYS AU MONDE À INSTAURER DES QUOTAS

En 1994, la Belgique devenait le premier pays au monde à mettre en place et à appliquer un système de quotas en faveur des femmes sur les listes électorales.

Le recours à un principe de quotas n'est pas une fin en soi, mais bien un moyen pour atteindre plus de parité au sein des organes politiques législatifs et exécutifs. Le but recherché étant de rééquilibrer la participation des hommes et des femmes à la vie politique, et ainsi la représentation des femmes dans des lieux de pouvoir traditionnellement masculins.

Si les premiers quotas en Belgique visaient trois-quarts maximum de membres du même sexe sur les listes (élections communales de 1994), puis deux-tiers en 2000, la réelle parité (50-50) a enfin été visée et appliquée lors des élections communales suivantes en 2006. Pour encourager les femmes en tête des listes, une alternance homme-femme aux deux premières places a en outre été mise en œuvre en Région de Bruxelles-Capitale. Puis, pour éviter que les femmes ne se retrouvent toujours en bas des listes, le principe

de la tirette (alternance homme-femme sur toute la liste) a été appliqué pour la première fois en 2018.

Au niveau des organes exécutifs, l'ensemble des gouvernements du pays doivent être mixtes, même si aucun quota n'est formellement exigé.

La situation bruxelloise

Le site de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH) reprend, dans une série de tableaux, l'évolution de la présence des femmes au sein des différents organes politiques (législatifs et exécutifs) belges, entre les élections organisées entre 1994 et les dernières à ce jour, en 2019.

Comme nous l'avons déjà évoqué dans un précédent numéro de notre magazine *Trait d'Union*¹, on constate ainsi que la politique locale bruxelloise est relativement bien féminisée par rapport aux autres régions. En plus de cela, depuis la nomination de trois bourgmestres en 2022, les femmes représentent désormais plus d'un quart des mayorats bruxellois. Cela reste loin de la parité, mais c'est encore une fois mieux que dans les autres régions.

L'AVANT-GARDE EUROPÉENNE

Si l'on compare la situation belge à celle de nos voisins européens, la parité y est plus élevée. Jaimie Just, du CCRE, présentait les grandes lignes de leur étude « *Les femmes en politique - Tendances locales et européennes* »² réalisée en 2019, et qui analyse la situation dans 41 pays de notre continent. Avec 39% de femmes élues locales, la Belgique est dans le top 5, au même niveau que la Finlande et la Norvège, la moyenne européenne étant de 29%. Le Lobby européen des femmes arrive à la même conclusion dans une étude plus récente de mars 2023³, plaçant même la Belgique à l'avant-garde des pays du continent en termes de représentation des femmes en politique.

Bien qu'on puisse se féliciter de cette situation, il reste du travail à faire rappelle Jaimie Just, puisque la représentation des femmes n'atteint toujours pas 50% dans l'ensemble des organes législatifs et encore moins du côté de l'exécutif. Or ce seuil signifie que la proportion de femmes pourrait avoir un impact sur la prise de décisions et sur l'agenda politique.

1. « La politique locale bruxelloise est relativement bien féminisée », Trait d'Union n°128, <https://brulocalis.brussels/sites/default/files/2022-08/tub-128-fr-v2.pdf#page=5>
2. « Les femmes en politique – Tendances locales et Européennes », CCRE, 2019, https://ccre.org/img/uploads/piecesjointe/filename/CEMR_Study_Women_in_politics_FR.pdf; fiche « Belgique » page 63.
3. Taking Stock of Women's Representation in Politics across Europe – A Study by the European Women's Lobby, March 2023, https://www.womenlobby.org/IMG/pdf/final_wlp_study-3.pdf

En outre, si l'on regarde la répartition des portefeuilles entre hommes et femmes au pouvoir, on observe là également des déséquilibres qui perdurent.

UNE RÉPARTITION DES PORTEFEUILLES ENCORE FORTEMENT GENRÉE

Brulocalis a dressé la liste de quelques portefeuilles échevinaux en Région bruxelloise pour comparer la répartition hommes-femmes. Dans certains échevinats, la surreprésentation de l'un ou l'autre sexe est encore fortement marquée. En effet, dans les communes bruxelloises, 14 échevins des Finances sur 19 sont des hommes, ou encore 13 sur 19 au niveau des Travaux publics. Inversement, on compte 13 échevines sur 19 pour la petite enfance. Cette réalité se retrouve aussi dans les autres pays européens, même si le CCRE ne dispose pas des chiffres totaux, indique Jaimie Just. Elle précise cependant que la prochaine grande enquête du CCRE – en cours de réalisation – s'y penchera afin d'objectiver ce constat.

Fut ensuite présenté l'exemple concret d'une échevine, dont les attributions portent sur l'enseignement, la petite enfance, la vie sociale, les seniors, et qui témoignait de sa satisfaction et de l'impression d'être à sa place dans ces matières, ayant le sentiment d'avoir vécu nombre de ces situations de manière personnelle et donc d'avoir développé les compétences.

Le problème, selon Jaimie Just, c'est que des inégalités structurelles et systémiques, qui peuvent commencer au début de la socialisation, à l'école maternelle,

risquent de perdurer et se reproduire jusqu'à l'université ou dans la vie de couple. C'est en effet parce qu'une maman a généralement plus dû se «frotter» aux arcanes des administrations en charge de la petite enfance et aux crèches. Ce cas de figure rappelle qu'il est évidemment important de pouvoir gérer des compétences auxquelles on trouve un intérêt personnel et où l'on peut apporter ses qualifications.

La politologue Clémence Deswert confirme à ce sujet que la hiérarchisation des matières est souvent genrée, par rapport à ce qu'elles représentent dans l'inconscient collectif : finances et travaux publics sont associés à des matières prestigieuses réservées aux hommes – alors que, on l'a vu avec le covid, les matières liées au social, traditionnellement dévolues aux femmes ou concernant plus la sphère domestique, bénéficieraient d'être revalorisées. Ainsi les femmes restent souvent cantonnées aux sphères du *care* (soins en anglais) et ne vont pas vers les matières scientifiques.

Les études qui se sont penchées sur le phénomène, ajoute Jaimie Just, indiquent que les femmes sont statistiquement plus nombreuses à sortir de l'université diplômées⁴, mais qu'elles occupent paradoxalement moins de postes à responsabilité dans leur métier par la suite.

Ces constats engendrent-ils une certaine forme de lassitude dans l'exercice du pouvoir des femmes ? Quels sont les autres freins et les obstacles à ce maintien dans les fonctions législatives et exécutives ? L'article ci-après tentera d'apporter des pistes de réponses à ces questions. 

4. En Belgique, les femmes hautement diplômées sont plus nombreuses : 47 % des femmes entre 25 et 64 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 38 % des hommes. Source : [La participation des femmes au marché du travail](#), Conseil supérieur de l'emploi, janvier 2023.

DEPUIS 1999, NOTRE PME LUTTE CONTRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS PLASTIQUES ET LES TRANSPORTS POLLUANTS TOUT EN OFFRANT UNE EAU PURIFIÉE ET DÉLICIEUSE.
ET VOUS ? AVEZ-VOUS DÉJÀ REJOINT LE MOUVEMENT POUR UNE VILLE PLUS PROPRE ?
NOUS PROPOSONS UNE GAMME DE FONTAINES SUR RÉSEAU ADAPTÉES AUX BUREAUX, ÉCOLES, COLLECTIVITÉS, ATELIERS, HORECA ET TOUS LIEUX PUBLICS OU PRIVÉS.
VENTE OU LOCATION, SERVICE DE PREMIER ORDRE COMPRIS. ÉTUDE ET DEVIS SUR MESURES GRATUITS.



PERFECTA S.A.
 AVENUE DE LA LIBÉRATION, 86
 1640 RHODE-SAINT-GENÈSE
 TÉL. 02/378 41 25
 CONTACT@AQUAPERFECTA.BE

> Céline Mercier, Responsable du service INFOCOM chez Brulocalis

LES FREINS À LA CARRIÈRE DES FEMMES EN POLITIQUE

Après avoir présenté une série de faits et de chiffres concernant la parité, Brulocalis se penche sur la réalité de cette situation pour les femmes, et sur les freins qui s'appliquent à leur carrière politique, trop souvent semée d'embûches et marquée par le carcan d'une vision masculine.



UNE QUESTION DE CONFIANCE

Dans l'étude du CCRE précédemment citée¹, l'analyse des obstacles qu'affrontent les femmes en politique mentionne en premier lieu ceux qui sont d'ordre structurel, culturel et sociologique. On parle ici de l'invisibilité des femmes dans le monde politique; conséquence, ou cause, du sentiment d'illégitimité qu'elles peuvent soit avoir envers elles-mêmes, soit qu'on leur renvoie, en politique. Le *syndrome de l'imposture* marque ainsi plus fréquemment les femmes que les hommes, car la représentation traditionnelle de l'identité féminine ne s'accorde pas avec les sphères de pouvoir (économique ou politique), souvent perçues comme réservées aux hommes. Une question abordée en profondeur dans l'article «*La femme invisible. Sur l'imaginaire du pouvoir politique*» de Grégory Derville et Sylvie Pionchon².

Ce manque de confiance engendre sous-estimation de la capacité des femmes, voire autocensure ou autolimitation, et s'accompagne par une plus faible visibilité dans les médias, dans une moindre prise de parole lors de réunions internes ou de débats politiques, et même jusqu'au financement de campagnes électorales, pour pouvoir lever des fonds et convaincre de sa candidature.

En outre, l'agressivité en politique démotive généralement les femmes et ne va pas de pair avec une restauration de cette confiance. Certains citoyens, ayant du mal à admettre l'engagement même des femmes en politique car assimilant l'image de celles-ci à la sphère domestique, les critiquent de manière d'autant plus virulente. Les femmes élues ont alors tendance à plus vite jeter l'éponge et à reprendre leur carrière antérieure.

DES CARRIÈRES POLITIQUES MOINS LINÉAIRES

Une étude publiée en juin dernier par le journal flamand De Morgen montre qu'une femme sur six quittera la politique en Flandre à la fin de la législature, contre un homme sur huit³. Pourquoi plus de femmes? Dans un article du Soir de 2017, intitulé précisément «*Pourquoi les femmes quittent la politique*»⁴, la journaliste y énumérait plusieurs explications, encore valables aujourd'hui, la première étant que les femmes se lancent généralement en politique pour défendre leurs engagements et certaines valeurs

(même si les hommes aussi) mais en tout cas pas forcément pour y «*faire carrière*». Le constat est partagé par la politologue flamande Petra Meier⁵, qui indique que les femmes ont des ambitions différentes. Elles ont ainsi souvent moins d'attachement aux signes du pouvoir, passent plus facilement, ou plus rapidement, que les hommes à autre chose si le monde de la politique ne leur convient plus. On a vu ainsi cet été différents exemples de femmes qui arrêtent la politique, tous partis confondus, alors qu'elles sont loin de la pension, pour se (re-)consacrer à leur vie professionnelle, et qui abondent dans ce sens⁶: Valérie Van Peel (N-VA, 43 ans), Meryame Kitir (Vooruit, 43 ans), Catherine Fonck (Les Engagés, 54 ans), ou encore Joëlle Kapompole (PS, 51 ans).

L'analyse de la journaliste, toujours dans l'article du *Soir*, indique également que les femmes sont plus vite découragées par les scandales et les crises en tout genre. On peut dire avec le recul que l'on a aujourd'hui que la situation s'est encore largement détériorée par la suite, de 2020 à 2023, avec les crises sanitaire, écologique, économique, sociale, parlementaire, et la guerre en Ukraine... amenant à ce fameux blues des élus mis en avant par notre association-sœur de l'UVCW⁷: «*Parmi les raisons de quitter (la politique) évoquées: la balance entre vie professionnelle et vie privée, la charge de travail, l'exigence élevée des citoyens et le sentiment de ne pas avoir un impact suffisant, en particulier chez les femmes. Selon Maxime Daye, il y a manifestement encore beaucoup à faire pour l'égalité homme/femme en politique*».

En parlant de l'équilibre entre la vie privée et professionnelle, cette difficile – voire impossible – équation en politique semble engendrer une culpabilité plus pesante et trop lourde pour les femmes.

L'INFLUENCE PLUS GRANDE DE LA SPHÈRE PRIVÉE

Outre la réduction encore tenace des femmes à une sphère plus domestique que politique, celles-ci sont *de facto* plus impliquées et prises par leur vie privée, au regard du partage des responsabilités domestiques dont les statistiques montrent toujours un énorme déséquilibre au profit des hommes. Les femmes passent bien plus d'heures que ces derniers aux tâches ménagères et aux soins des personnes dépendantes (enfants, personnes âgées ou porteuses

1. «*Les femmes en politique – Tendances locales et Européennes*», CCRE, 2019, https://ccre.org/img/uploads/piecesjointe/filename/CEMR_Study_Women_in_politics_FR.pdf; spécifiquement la partie «*Être femme en politique*», p 45.
2. *La femme invisible. Sur l'imaginaire du pouvoir politique*, Grégory Derville et Sylvie Pionchon, p. 53-64 <https://doi.org/10.4000/mots.369>
3. *Een op de zes vrouwen verlaat lokale politiek voor einde legislatuur* - De Morgen, Redactie, 2/06/2023.
4. «*Pourquoi les femmes quittent la politique*», Martine Dubuisson, Le Soir, 09/10/2017, <https://www.lesoir.be/118343/article/2017-10-09/pourquoi-les-femmes-quittent-la-politique>
5. *Waarom vrouwen sneller afhaken in de politiek*, Zijkant, 24/01/2023, <https://www.zijkant.be/waarom-vrouwen-sneller-afhaken-in-de-politiek/>
6. «*Ces femmes qui arrêtent la politique*», Eric Deffet et Stéphane Vande Velde, Le Soir, 30/07/2023, <https://www.lesoir.be/528417/article/2023-07-30/ces-femmes-qui-arretent-la-politique>
7. Assemblée générale de l'UVCW sur le blues des élus locaux: https://www.uvcw.be/mandataires/communiqués-presse/art-8192?utm_source=Newsletters&utm_medium=e-mail&utm_campaign=Newsletter-UVCW-2023-05-31

de handicap), leur laissant donc moins de temps à consacrer à leur(s) mandat(s). De ce fait, les femmes vivent plus difficilement la complexe conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle, et surtout la constante culpabilité associée.

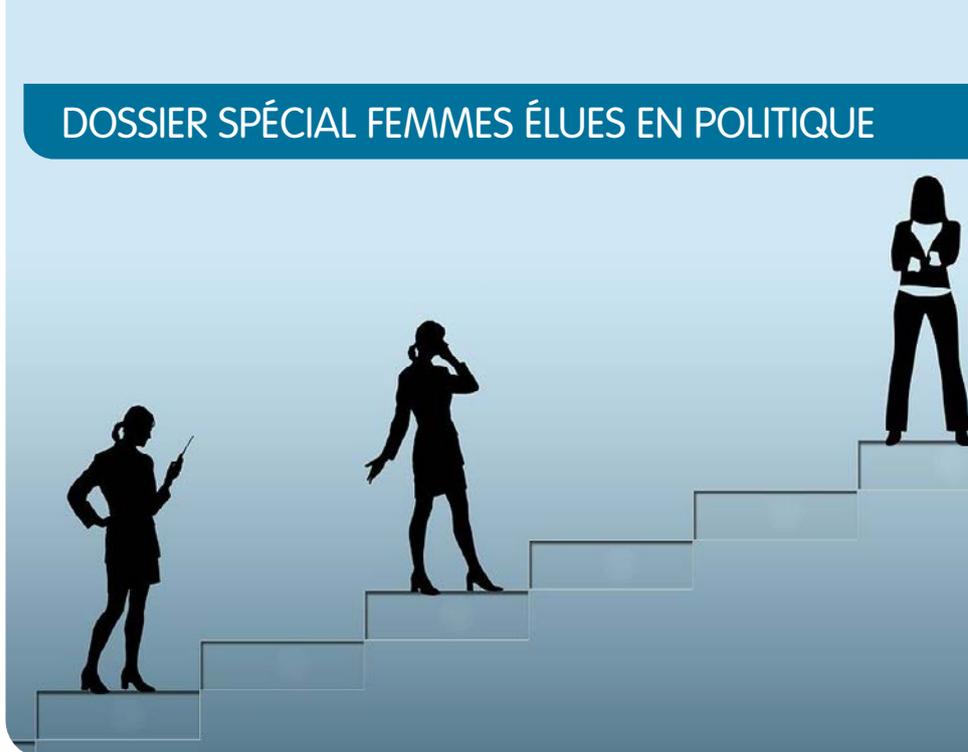
Lors de notre assemblée générale du mois de juin, Meron Knikman est également revenue sur les situations stéréotypées persistantes entre les femmes et les hommes, néfastes pour la carrière de ces dernières (maternité, charge mentale, implication des partenaires, inégalités des droits...). Cela se traduit par exemple de manière concrète avec le problème logistique des gardes d'enfants lors des réunions politiques en soirée, qui impacte plus souvent les élues femmes que les hommes. La maternité représente encore souvent un frein à la carrière des femmes politiques, les pères étant encore trop peu nombreux à demander des congés et autres avantages mis à leur disposition pour aider les mères⁸. Les femmes élues n'ont aussi pas toujours les mêmes droits autour de la maternité; ainsi, en Écosse, comme le rappelait Jaimie Just, des conseillères demandaient encore récemment, de pouvoir bénéficier de leur droit au congé maternité ou à certaines allocations, ce qui n'était toujours pas le cas pour les femmes élues.

Corinne François, directrice de Brulocalis, rappelle que dans l'étude de l'UVCW susmentionnée sur le blues des élus, les chiffres sont assez marqués en fonction du genre sur certaines questions qui ont trait à la charge psychosociale qui pèse sur les élues et élus. Par exemple, sur la fameuse balance entre la vie privée et la vie professionnelle, celle-ci est vue comme problématique par la moitié des répondants hommes contre les trois-quarts des femmes, ce qui pourrait intervenir dans le fait qu'elles ne veulent pas se représenter aux prochaines élections. En outre, l'exigence élevée des citoyens est perçue comme contraignante pour la moitié des femmes, contre un tiers des hommes, ce qui contribue à une plus grande démotivation de ces dernières. Dès lors, on peut probablement plutôt parler d'un blues des élues, comme l'évoquait également le président de Brulocalis Olivier Deleuze dans son discours d'introduction à notre assemblée.

Alors qu'on constate aujourd'hui, dans tous les secteurs, une recherche de plus d'équilibre entre la vie privée et professionnelle, on voit que la balance entre, d'une part, l'énergie dépensée et les sacrifices faits, et d'autres part les résultats obtenus, ne satisfait pas un grand nombre de femmes élues. À la vue des chiffres précédemment cités sur cette question, peut-on en déduire que la politique reste une affaire d'hommes ?

LE VIRILISME EN POLITIQUE : UNE DOMINATION TRADITIONNELLEMENT MASCULINE

S'il est plus difficile d'être une femme en politique, d'après les champs de recherches de Clémence



Deswert, c'est notamment parce que la vie politique a longtemps favorisé des caractéristiques associées à la masculinité : être fort, sûr de soi, taper du poing sur la table. Des comportements avec lesquels les hommes grandissent dans leur sociabilisation. Nous sommes ici dans un stéréotype de genre : ces caractéristiques sont attribuées plus facilement aux hommes dans l'imaginaire collectif, alors qu'à l'inverse on associe plutôt aux femmes des qualités comme la douceur, l'empathie, le fait d'être dans un registre émotionnel, la compassion. Des traits qui ne sont, historiquement, pas des qualités associées à un ou une leader politique.

En outre, les femmes politiques sont soumises à ce qu'on appelle en sociologie politique le concept de double contrainte, notion développée par Pierre Bourdieu dans *La domination masculine*. Car, pour pouvoir évoluer dans cet environnement masculin, elles vont tenter d'utiliser les mêmes codes pour se conformer à cette masculinité. Un exemple évocateur est celui de Margaret Thatcher. Mais elles sont critiquées pour cela : on leur reproche de trahir leur féminité et on les renvoie à leur corps, leur apparence physique, elles reçoivent des critiques qui tiennent à la sphère privée et domestique («*retourne à tes casseroles*»). *A contrario*, d'autres femmes vont adopter une position inverse en affirmant leur féminité et les valeurs associées. Ce qui leur vaut également d'autres critiques sexistes, car elles sont alors considérées comme incompetentes. Le concept de double contrainte exprime ainsi ce sentiment d'être toujours coincée entre deux positions, d'avoir l'impression de ne jamais faire le bon choix, et de devoir en permanence négocier sa place et son parcours dans la vie politique. Clémence Deswert reste malgré tout optimiste pour l'avenir : les choses changent progressivement, on voit dans l'espace public une appréciation de qualités plutôt socialement associées à la féminité, s'opposant à une vision traditionnelle de l'exercice du pouvoir très masculine. Citons notamment la gestion de la crise covid de Sophie Wilmès, ou encore Jacinda Ardern en Nouvelle-Zélande, ou Angela Merkel en Allemagne, qui ont fait preuve d'un leadership empathique, bienveillant et humble, à l'inverse des positions plus viriles voire

8. Lire par ailleurs l'article « Partager le congé parental pour réduire les inégalités de genre », Maud Nautet, Banque Nationale de Belgique, 08 mars 2023 : <https://www.nbb.be/fr/blog/partager-le-conge-parental-pour-reduire-les-inegalites-de-genre?language=fr>

belliqueuses de Boris Johnson au Royaume-Uni, ou d'Emmanuel Macron en France.

D'autre part, si l'on parle souvent du concept de plafond de verre, qui empêche les femmes d'évoluer sur l'échelle hiérarchique/salariale, un autre obstacle est celui de la falaise de verre. C'est-à-dire que les femmes ont tendance à être nommées à des postes à responsabilité en situation de crise, donc lorsque le risque d'échec est plus élevé. Un exemple typique étant celui de Theresa May, arrivée à la tête du Royaume-Uni après le référendum qui avait engagé le pays sur la voie du Brexit, après l'abandon de Boris Johnson. Rappelons également que chez nous, Sophie Wilmès est arrivée Première dans un gouvernement en affaires courantes, et en plus minoritaire (après l'élection de Charles Michel à la présidence du Conseil européen). C'est souvent dans les cas où le risque d'échecs est plus élevé que l'on y place des femmes. Dans les législatures précédentes, Jacqueline Galant et Marie-Christine Marghem ont été placées respectivement à la Mobilité et à l'Énergie, deux ministères assez sensibles à l'époque (voire encore aujourd'hui?), d'après la politologue.

LE SEXISME EN POLITIQUE : QUAND LA DOMINATION DEVIENT TOXIQUE

Dans un rapport de 2018 intitulé « *Sexisme en politique belge: enquête auprès des élues et attachées de presse* », Johanne Montay évoque le sexisme auquel font face les élues au quotidien en Belgique⁹, avec nombre d'exemples et d'anecdotes à l'appui. Même après le mouvement #metoo, et même s'il est de moins en moins socialement accepté, un certain machisme ostentatoire reste bien présent en politique. Et l'autrice d'alerter que la situation est probablement encore plus préoccupante pour les collaboratrices et attachées d'hommes politiques, qui ont un lien de subordination avec ces derniers.

Meron Knikman reconnaît que le sexisme ou le mansplaining touche les femmes dans tous les secteurs mais décourage particulièrement celles qui souhaitent entrer en politique, ou y rester. Il est plus difficile aussi pour les femmes d'obtenir le crédit de ce qu'elles sont parvenues à faire, leurs succès. Elles sont par ailleurs toujours confrontées à un dilemme devant les remarques sexistes. Faut-il réagir et se faire traiter d'hystérique? Ou bien les nier et faire comme si de rien n'était? Elles sont enfin plus souvent victimes d'attaques sur les réseaux sociaux: on constate de nombreux discours de haine envers les femmes concernant leurs compétences, au sujet de leur apparence, et cela va même jusqu'à des critiques sur le son de leur voix... Un dossier dans *La Libre* y était consacré, faisant la part belle à d'autres témoignages concrets.

Au-delà du sexisme, on rapporte également de plus en plus de faits de violence envers les femmes en politique, notamment au niveau local. En Belgique, les voix de femmes politiques s'élèvent tout doucement, comme en novembre 2022 dans une carte blanche signée par un collectif de plus de 120 élues et collaboratrices qui appellent à un #Metoo politique¹⁰. Une enquête lancée par le réseau français Élu(e)s Locales a ainsi montré que 44% des élues ont été menacées ou harcelées au moins une fois dans le cadre de leur fonction. Le CCRE va étudier ces tendances et leur impact sur l'engagement des femmes, notamment une certaine forme d'autocensure qui se développe en conséquence, dans l'étude en cours. On a vu plus récemment à la Chambre un appel à mettre en place un numéro vert pour les victimes de harcèlement et de violence en politique¹¹.

Est-ce une bonne idée? Mis à part les quotas, quelles autres solutions concrètes pourraient être mises en place pour contrecarrer ces obstacles persistants?



9. « Sexisme en politique belge: enquête auprès des élues et attachées de presse », Johanne Montay, 2018, https://www.ares-ac.be/images/Femmes_sciences/Sexisme-en-politique-belge-J.Montay.pdf
10. « Pour l'émergence d'un #MeToo politique » belge », Le Soir, 24/11/2022, <https://www.lesoir.be/479050/article/2022-11-24/pour-lemergence-dun-metoo-politique-belge>
11. « Bientôt un numéro vert pour les victimes de harcèlement et de violence en politique? » Elise Legrand, Le Vif, 1/06/2023, <https://www.levif.be/societe/bientot-un-numero-vert-pour-les-victimes-de-harcèlement-et-de-violence-en-politique/>

ASSOCIATION EN ACTION



EN BREF CHEZ BRULOCALIS

SOUTIEN AUX ÉLUS VICTIMES D'ACTES VIOLENTS

Entre les mois de juin et de juillet, des émeutes ont secoué la France à la suite de la mort d'un jeune, abattu par un policier. Dans ce contexte, des actes de violence ont été commis, notamment contre le domicile privé d'un maire. Plus récemment encore, c'est le bourgmestre d'Oupeye, en province liégeoise, qui a dû déménager avec sa famille

après avoir reçu des menaces de mort, suite au décès d'un citoyen dans sa commune (tué par le tir d'un policier, après que celui-ci ait écrasé et blessé un autre policier). Brulocalis condamne et a toujours condamné toute forme de violence et de harcèlement contre les mandataires. Ces derniers ne peuvent représenter une cible pour ceux qui font le choix de l'action violente pour exprimer un quelconque forme de contestation ou de mécontentement.

> Céline Mercier, Responsable du service INFOCOM chez Brulocalis

LES MESURES ET PISTES DE SOLUTIONS POUR SOUTENIR LES FEMMES EN POLITIQUE

Au-delà du constat des difficultés et obstacles que rencontrent de nombreuses femmes en politique, il est nécessaire de proposer des options réalistes pour répondre à cette situation. Si la recette miracle n'existe pas, plusieurs réflexions, pistes et projets ont été évoqués durant cette assemblée générale.

MESURES INSTITUTIONNELLES

Comme l'a montré la première partie de ce dossier, les mesures institutionnelles existent, comme le principe des quotas qui vise une meilleure représentation des femmes en politique. Comme le rappelait Laëtitia Martinez, la parité n'est pas une finalité en soi, mais un moyen d'accélérer un processus social qui ne va pas suffisamment vite. Par exemple, sans les lois sur la parité en France, elle explique qu'il aurait fallu des années avant d'atteindre le niveau actuel de 40,4%¹.

Accompagnés du système de la tirette, les quotas permettent aux femmes d'accéder à des postes plus élevés sur les listes. Appelées en France les listes *chabada*², elles favorisent une parité plus effective, à l'inverse des scrutins nationaux par exemple, en France, qui sont uninominaux, à deux tours. Les

départements sont par contre obligatoirement représentés par des binômes égalitaires (un homme, une femme). Les conseils généraux étaient encore en 2015 les moins égalitaires car représentés seulement par 13% de femmes, et le binôme a permis la parité quelque huit ans après.

Si les quotas sont censés être temporaires – à partir de quand les abandonne-t-on, quels sont les critères? Ne représentent-ils pas un moyen forcé, et quelque part anti-démocratique, pour amener les femmes à participer à la vie politique? Les questions, pertinentes, ont été posées lors de notre assemblée générale, et le sujet est abordé dans un autre article par Antonella Valmorbidia, d'ALDA, un peu plus loin dans ce magazine. La classe politique doit tout de même être représentative de la population et pouvoir représenter les femmes, qui constituent 51% de la population en Région bruxelloise³. Aujourd'hui, elles

LE RÉSEAU ÉLUES LOCALES EN FRANCE

Laëtitia Martinez a présenté le réseau Élués Locales, créé il y a sept ans en France, sur la base des mêmes constats que ceux évoqués précédemment concernant les obstacles que rencontrent les femmes en politique. Il illustre aussi le besoin d'échanger, entre femmes élues, sur les situations respectives que traversaient les unes et les autres, notamment par rapport aux éléments de sexisme auxquels elles sont confrontées quotidiennement. Cela répondait au besoin de se fédérer. Ce réseau est ouvert uniquement aux femmes, afin que la parole soit plus libre – les hommes étant de facto seuls entre eux dans de nombreux autres types de réunions, concède Laëtitia Martinez.

Il s'agissait également de partager sur ce qu'est une collectivité, et sa gestion – qui n'est pas genrée, mais qui n'est pas spontanée – s'apprend et s'acquiert. Un programme important de formations a ainsi été mis en place au cœur de ce réseau qui compte aujourd'hui pas moins de 950 élues politiques.

Ce réseau se définit enfin par la volonté de promouvoir la parité, de rappeler en quoi elle est nécessaire, de protéger les femmes élues ou du moins de leur permettre d'exprimer les situations de harcèlement, de sexisme ordinaire, voire de violences sexistes et sexuelles et de les recenser. Il s'agit donc de promouvoir les questions des droits des femmes conduites dans les politiques publiques, de répondre aux difficultés liées au genre, et de réfléchir au(x) moyen(s) de corriger ces inégalités dans la politique.

Élués Locales est structuré en sous-groupes plus locaux, par département, et qui sont dits transpartisans. Ce besoin d'échanges, en-dehors de son parti politique, est réel... Le soutien des partis reste très important pour encourager les femmes à continuer d'exercer leur mandat, même s'il n'est pas toujours automatique ou suffisamment appuyé, par rapport aux obstacles rencontrés. Sur ce sujet, Jaimie Just évoquait l'exemple d'un groupe d'élus hommes, pour les hommes, au pays basque, en Espagne, et qui se réunit pour réfléchir à comment encourager l'égalité femmes-hommes.



1. « Les femmes en politique – Tendances locales et Européennes », CCRE, 2019, https://ccre.org/img/uploads/piecesjointe/filename/CEMR_Study_Women_in_politics_FR.pdf; fiche « France » page 72.
2. Le terme fait référence à la célèbre bande originale du film « *Un homme et une femme* » de Claude Lelouch, puisque la liste oblige à alterner un homme/une femme successivement.
3. « Le Genre en Région de Bruxelles-Capitale, Un état des lieux en chiffres », Equal.brussels https://equal.brussels/wp-content/uploads/2019/11/brochure-genre_fr_def_hd3_web_1pp_1.pdf



> **Élues Locales propose des rencontres exclusivement réservées aux femmes.**

ne sont pas (suffisamment) représentées dans les lieux de pouvoir qui sont encore majoritairement masculins, pour toutes les raisons évoquées dans ce dossier. Pour Laetitia Martinez, elle-même issue de ce levier, ce principe pourra être abandonné une fois qu'on aura atteint 50% de parité dans les instances **exécutives**, c'est-à-dire les gouvernements, à tous niveaux (national, régional et local), là où il n'y a pas encore d'obligation et où l'on est bien en-deçà de ces 50%. C'est un levier important mais pas encore suffisant, qui permet de travailler sur l'égalité réelle et le changement des comportements. Afin qu'à terme, on n'ait plus besoin de ce principe pour avoir une représentation naturelle de femmes dans les instances législatives et exécutives.

AUTRES PISTES DE SOLUTIONS

Une fois élues, il faut, comme nous l'avons vu, pouvoir soutenir les femmes dans l'exercice

de leur mandat. À l'instar des gentlemen's clubs, il faut peut-être développer des instances dédiées aux femmes politiques où la parole peut se libérer, entre femmes, loin des regards masculins.

Par rapport aux obstacles culturels évoqués plus haut, des formations tournées spécifiquement sur les besoins des femmes pourraient être développées, notamment du media coaching, afin de les rendre plus visibles. Ou, pour agir sur le temps de parole, on peut donner d'abord la parole aux femmes en réunion, ce qui renforce la confiance de celles-ci pour partager également leur avis.

Enfin, contre la violence et le harcèlement qu'elles subissent, toute la classe politique a un rôle à jouer. Les partis politiques, mais aussi les instances législatives et exécutives, peuvent promouvoir la création d'une charte de lutte contre les comportements sexistes, ou réfléchir au meilleur moyen de signaler,

collecter les plaintes qui concernent des mandataires, et ensuite de sanctionner les harceleurs...

BRULOCALIS, POUR SOUTENIR LES FEMMES ÉLUES ?

La question a été posée à Brulocalis, en fin d'assemblée générale, d'organiser en parallèle de la formation aux élus donnée en début de législature une session dédiée aux femmes élues. Au regard de toutes les questions posées lors de cette matinée, et reprises ou approfondies dans ce dossier, il est évident que Brulocalis réfléchira à un soutien plus spécifique à apporter aux femmes élues.

En quoi est-ce important, pour la démocratie locale, de soutenir la parité et l'implication des femmes en politique? Qu'est-ce que les femmes représentent de différent, au niveau local? Font-elles un autre type de politique, moins individualiste, plus collectif, à la recherche du consensus, plus que leurs homologues masculins? Clémence Deswert concluait sur cette question, certes difficile à objectiver et qui n'intéresse pas encore la recherche en sciences politiques. Sur base de leur ressenti, les élues disent avoir une approche plus pragmatique de la politique, et être plus proches et à l'écoute des citoyennes et citoyens, que les hommes. Ne seraient-ce en tout cas pas des qualités et valeurs recherchées en démocratie locale? 

ASSOCIATION EN ACTION

PORT DE L'ÉCHARPE : LES REVENDICATIONS DE BRULOCALIS ENTENDUES

Brulocalis a analysé avec attention le projet d'arrêté exécutant l'article 21, al. 2 de la NLC relatif au signe distinctif du bourgmestre et des échevins. Les revendications ont été entendues et le cabinet a assuré que le projet d'arrêté serait modifié en ce sens.



ODD DE L'ONU : LES POUVOIRS LOCAUX À L'HONNEUR DANS LE DERNIER RAPPORT BELGE

La Belgique a présenté le 18 juillet dernier à l'ONU le second examen national volontaire de notre pays, qui souligne le travail mis en œuvre pour atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030.



CHANGER DE NOM DE FAMILLE : POSSIBLE POUR TOUS ?

En mai dernier, la commission de la Justice de la Chambre des représentants a entamé l'examen de la proposition de loi modifiant l'ancien Code civil en vue d'assouplir la procédure de changement de nom, n° 3201/1. Dans le cadre de ses travaux et à sa demande, Brulocalis a fourni un avis écrit sur cette proposition de loi.



> Propos recueillis par Céline Mercier, Responsable du service INFOCOM chez Brulocalis

QUELLE IMPLICATION DES HOMMES ÉLUS SUR LE SUJET ?

Dans le débat organisé par Brulocalis, un appel a été lancé pour qu'il y ait plus d'hommes impliqués sur ce sujet de société, qui puissent pousser, encourager et soutenir les femmes dans leur carrière politique. Nous avons interrogé Olivier Deleuze, bourgmestre de Watermael-Boitsfort, et président de Brulocalis, pour témoigner et donner son avis sur ces questions.

Que pensez-vous des quotas qui obligent à la parité ?

Statistiquement, les femmes ne sont pas une minorité, au contraire. Les quotas pour atteindre la parité sont pour l'instant un mal nécessaire, jusqu'à ce que la bataille «culturelle», dans les mentalités, soit derrière nous – ce qui pourrait ne jamais être le cas. Il faut des quotas dans les listes électorales, dans l'exécutif, et dans le secteur public comme dans le privé. La situation des femmes en politique est la même que celle des femmes en général, notamment dans les métiers médiatisés et exposés.

Quelles sont les principales difficultés des femmes en politique, à Bruxelles, d'après vous ?

Bruxelles ne diffère pas des autres régions. Quand vous êtes une femme, et que vous êtes exposée, vous devez, pour le moment et malheureusement, être meilleure qu'un homme, d'une certaine manière. Parce que, chez l'homme, et je le regrette, il y a un effet de source¹. Les femmes ont intégré ce handicap, elles ont toujours un réflexe d'autojustification, mais ça ne devrait pas exister. C'est culturel, lié à ce plafond de verre.

Heureusement, les choses changent, par exemple avec l'incident récent qui implique une footballeuse espagnole: il y a 20 ans, on n'en aurait pas parlé. C'est très bien qu'on en parle aujourd'hui, on voit les conséquences du féminisme et de la vague #metoo. Pour avoir observé cette évolution, je suis complètement en accord avec cela.

Globalement, les difficultés des femmes politiques sont celles des femmes en général, surtout celles exposées, notamment sur internet, que l'on devrait réguler. Internet doit être considéré comme un espace public.

Avez-vous déjà été témoin de violences ou de harcèlement envers des femmes politiques ?

Non, pas violence ou harcèlement physique, mais bien psychologique. J'ai déjà dû intervenir en tant que bourgmestre dans des situations de ce type, pour lesquelles je suis implacable. Je déteste la pression psychologique du fort au faible. Les gens autour de moi le savent, ainsi que le personnel communal, et je vais même parfois moi-même au

niveau des guichets quand j'entends des empoignades envers les employé(e)s communaux. Et si ce sont des employés qui sont coupables de ce genre de pression, je n'hésite pas à faire appliquer la loi, jusqu'au licenciement, si nécessaire.

Comment avez-vous, dans votre carrière, mobilisé les femmes en politique ?

Je le fais en leur faisant savoir que leur présence est légitime et nécessaire. Par exemple, au niveau des prises de parole dans les conseils, les assemblées, etc. : j'alterne les interventions des hommes et des femmes. Chacun doit avoir droit à la parole, même les plus timides. L'égalité doit être exprimée comme une évidence, claire et naturelle.

Quelles seraient les mesures les plus efficaces pour inciter les femmes à rester en politique ?

Les comportements malfaisants envers les femmes doivent être ressentis comme inacceptables, il faut être sans concession là-dessus. Les hommes se font critiquer, mais comme politiques, pas comme hommes. Les femmes sont critiquées parce qu'elles sont femmes. Elles reçoivent insultes et menaces de mort. Il faut rappeler le droit des femmes, le droit qu'elles ont de dire tout ce qu'elles veulent, cette égalité de droits entre les sexes, dans le respect de la loi. Pour cela, il faut une régulation des réseaux sociaux, qu'on ne puisse se cacher derrière des pseudonymes.

Le rôle des femmes modèles est important également. On peut citer Rajae Marouane et Sophie Wilmès, en Belgique, deux femmes complètement différentes mais qui incarnent des modèles de facto. Ou encore, à l'étranger, Michèle Obama, Najat Val-laud-Belkacem...

En quoi pouvez-vous aider à faire progresser ce sujet de société ?

Je pense qu'il faut être clair sur ces questions, pas seulement dans les mots, mais dans sa culture. En tant que responsable de ma commune, je pense l'être, et c'est normal.



> Olivier Deleuze, bourgmestre de Watermael-Boitsfort et président de Brulocalis.

1. NDLR: l'effet de source est un phénomène psychologique selon lequel la perception et l'interprétation d'un message diffèrent en fonction de la source du message. Autrement dit, l'origine d'un message (ici si c'est un homme ou une femme) influence la perception qu'on en a (positivement ou négativement).

> **Propos recueillis par Céline Mercier, Responsable du service INFOCOM chez Brulocalis**

FEMMES EN POLITIQUE : QU'EN EST-IL DANS LES CPAS ?

Nous sommes également allés chercher le témoignage de Sophie Querton, présidente du CPAS de Schaerbeek, pour avoir une idée de la situation des femmes élues dans les CPAS bruxellois.



> **Sophie Querton, présidente du CPAS de Schaerbeek.**

La représentation des femmes dans les instances des CPAS est-elle bonne ?

Oui, elle est très bonne, il y a en général plus de femmes que d'hommes. Par exemple, au Conseil de l'action sociale de Schaerbeek, nous sommes cinq hommes et huit femmes. Il y a de fait un engagement et un intérêt plus féminin que masculin dans les matières sociales. Cela se retrouve dans l'administration du CPAS, où je pense qu'il y a probablement deux tiers de femmes par rapport aux hommes, ou encore dans le métier d'assistant social, plus féminisé également.

Les femmes parviennent-elles cependant à accéder aux fonctions exécutives ? Nous comptabilisons seulement six présidentes de CPAS sur 19.

Oui, il est vrai qu'il est étonnant que nous ne soyons que six femmes. Cela vient peut-être du fait que le président de CPAS est désigné par le conseil communal, et donc qu'il y a des arrangements entre partis politiques.

Je pense que, tout comme le conseil communal, les réunions des conseils de l'Action Sociale se passent le soir, ce qui représente un premier frein quand on a une vie de famille, ou la charge de la vie de famille.

Aussi, pour être président de CPAS, contrairement à un échevin par exemple qui gère une matière, il faut pouvoir traiter de questions sociales mais aussi des aspects financiers et administratifs de la gestion d'un CPAS... Et avoir à sa disposition une « boîte à outils » plus élaborée pour traiter toutes ces matières.

Enfin, comme un directeur dans les boîtes privées, être président de CPAS signifie qu'il y a des réunions à présider, où il faut débattre, argumenter... sur des points soumis à des critiques (on se retrouve souvent face à des personnes qui ne veulent pas changer de principes), et donc un besoin de convaincre et des facultés de leadership probablement plus faciles pour les hommes. Il y a même quelque chose de combatif dans la fonction de président de CPAS, c'est dur et c'est violent. Et une fois les décisions prises en conseil de l'action sociale, il faut ensuite aller à la commune défendre ces projets. Bref, il faut se battre à chaque fois, en interne (au sein du conseil de l'action sociale) comme en externe (au sein de la commune), et on se retrouve peut-être face à une forme de solitude vis-à-vis de son conseil et de la commune.

Dressez-vous les mêmes constats sur l'arrêt des femmes en politique, du côté des CPAS ?

Je n'ai pas observé beaucoup de démissions de femmes durant mes quatre ans et demi de mandat, mais je pense au moins à l'une qui a exprimé effectivement un ras-le-bol. C'était une maman solo, pour qui les réunions le soir étaient difficiles à tenir, et qui expliquait que ce qu'elle recevait en jetons de présence couvrait à peine les frais de la baby-sitter qu'elle devait prendre.

Comme il y a beaucoup de jeunes femmes, actives, avec des enfants, c'est parfois difficile de gérer un mandat en parallèle. De mon côté par exemple, je n'ai que le vendredi soir de libre pour des activités privées, pour voir mes amis et ma famille, je suis prise par mes engagements professionnels tous les autres soirs de la semaine. Heureusement, les mentalités évoluent et certains pères s'occupent de plus en plus des enfants, ce qui facilite la vie des femmes élues qui ont une famille.

Sur la question du manque de confiance des femmes, je me demande si les hommes n'ont pas en fait un surplus de confiance. Ils sont polyvalents, à l'aise avec les chiffres, alors que les femmes vont moins oser prendre position lorsqu'elles maîtrisent moins un sujet. Sont-elles plus honnêtes ? Non pas que les hommes soient malhonnêtes. Mais ils ont probablement plus de confiance en eux.

Je ressens en tout cas un fossé générationnel. Chez les mandataires politiques de l'ancienne génération (ceux nés avant les années 1995/2000, et je m'y inclue), il y a une difficulté à se sentir légitime chez les femmes, et beaucoup de piétinements de la part des hommes. Ce qui explique que les femmes n'ont plus toujours envie de continuer. Un sentiment de lassitude se développe par rapport à l'énergie mise dans le mandat. J'ai l'impression que les femmes sont là pour être efficaces, avoir un impact sur la politique sociale... pas pour le pouvoir. De toute façon, le pouvoir que l'on a reste limité, même en tant que président de CPAS. Il est parfois si difficile de changer une chose minime, qu'on a envie de mettre son énergie ailleurs, là où on peut avoir un impact et où l'on sent que « ça en vaut la peine ». Car, sur mes 20 années d'expérience professionnelle, dont quatre en politique, je n'ai jamais été autant harcelée et malmenée que dans ma fonction politique... Attention, cela reste une expérience extraordinaire très riche au niveau humain, et formatrice, pour laquelle je n'ai aucun regret, mais je comprends que certaines femmes ne souhaitent pas resigner pour un deuxième mandat.